

LES BOURSES D'ETUDES CANADA - UNESCO

À LA TROISIÈME Conférence générale de l'UNESCO, qui eut lieu à Beyrouth (Liban) à l'automne 1948, le président de la délégation du Canada notait que « les Canadiens ont témoigné leur intérêt pour la reconstruction durant l'année qui vient de s'écouler en participant à une souscription qui fut menée par le Conseil canadien de la reconstruction par l'UNESCO et qui rapporta au delà d'un million de dollars. Nous croyons cependant », ajoutait-il, « qu'il y aura bientôt lieu de renoncer à faire une distinction trop nette entre la reconstruction et les autres efforts de caractère constructif, sous peine de nuire à l'exécution du programme général ».

Il est significatif que le programme établi par le C.C.R.U., à sa conférence annuelle tenue à Ottawa en mai 1948, ait rendu possible la réalisation simultanée des tâches de reconstruction intellectuelle et des autres activités constructives d'ordre culturel dont parlait le président de la délégation canadienne.

En effet, lors de la Conférence de Beyrouth, il fut décidé que l'UNESCO mettrait l'accent sur le programme d'échanges de personnes et accorderait une attention particulière, dans les pays dévastés par la guerre, aux personnes déjà engagées dans une carrière et susceptibles de profiter davantage d'études plus avancées.

Plusieurs mois auparavant, le C.C.R.U. avait déjà constitué un fonds de \$182,000 qui permettrait six mois d'études avancées et de voyages au Canada à des professeurs d'universités, des personnalités de la presse, de la radio et du cinéma, des fonctionnaires de l'État, des instituteurs, des savants et d'autres personnes occupant des postes de commande dans divers pays éprouvés par la guerre.

Les délégués à la Conférence de Beyrouth se montrèrent très heureux de l'octroi, par le C.C.R.U., de ces soixante-quatre bourses, dites « bourses d'études Canada-Unesco ». La Conférence générale chargea un comité d'experts d'étudier l'administration des bourses, et de considérer la création de nouvelles bourses par les États Membres et autres questions connexes.

Ce comité d'experts, lors d'une conférence préliminaire tenue à la Maison de l'UNESCO, à Paris, en septembre 1949, a résolu à l'unanimité de recommander à la Quatrième Conférence générale de l'UNESCO que le programme des bourses d'études Canada-UNESCO soit considéré, du point de vue administratif, comme étant digne de servir de modèle aux autres États Membres désireux de faire progresser l'œuvre de l'UNESCO en organisant des échanges de personnes sur le plan international.

Organisation et fonctionnement du programme

Bien que le programme des bourses d'études Canada-UNESCO soit financé entièrement par le C.C.R.U., il est réalisé en collaboration avec l'UNESCO qui y participe d'une façon importante et bien définie. En effet, le recrutement et le choix préliminaire des candidats relèvent du Département des échanges de personnes de cette Institution spécialisée des Nations Unies, et de plus, tous les boursiers Canada-UNESCO sont « patronnés » par l'UNESCO.